



Info_251_ED_2012-13
24 juin 2013

Paca et Corse : les principaux éléments budgétaires 2013 des cinq universités et leurs arbitrages

Dépêche AEF 184318 du 18-06-2013

Eléments budgétaires des universités de Paca et Corse pour 2013

	budget global (MC)	dotation Etat masse salariale 2013 (MC)	évolution dotation masse salariale 2012-2013	Gels de postes en 2013	dotation Etat fonctionnement 2013 * (MC)	évolution dotation fonctionnement 2012-2013 *
Aix-Marseille	730	431,4	+2,3%	0	47	-4,5%
Nice	216	165,4	+1,97%	0	17,7	-12,3%
Toulon	78,2	56,2	+3,3%	0	6,1	-3,1%
Avignon	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Corse	50,5	35,8	+4,6%	0	12,4	+9,6%

	ressources propres 2012 (MC)	ressources propres prévisionnelles 2013 (MC)	fonds de roulement 2012 (nombre de jours)	fonds de roulement 2013 (nombre de jours)	prélèvement sur fonds de roulement 2012 (MC)	prélèvement sur fonds de roulement 2013 (MC)
Aix-Marseille	47,7	48,9	50	41	1,3	9
Nice	22,2	22,1	8,3	9,9	0,84	0,66
Toulon	9,3	10,4	29	31	0,12	0,1
Avignon	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Corse	1,6	1,6	97	92	0	0

*hors actifs spécifiques et mise en réserve

NC : données non communiquées

Sources : universités

AEF, mai 2013

Aix-Marseille Université et l'université du Sud Toulon-Var ont observé de la « prudence » dans l'élaboration de leurs budgets 2013. À Aix-Marseille, il s'agit du premier véritable budget de l'université fusionnée le 1er janvier 2012. Après une année d'économies, l'établissement retrouve « des possibilités d'investissement dans chacune de [ses] missions », tandis qu'à l'inverse, l'université du Sud Toulon-Var estime disposer de « très peu de marges pour les dépenses d'investissement ». De son côté, l'université de Nice Sophia-Antipolis cherche à « maîtriser [sa] masse salariale » tout en dégagant des moyens pour la pédagogie et la recherche. L'université de Corse est la seule à bénéficier d'une hausse de sa dotation de fonctionnement. À noter que l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse n'a pas communiqué son budget 2013.

AEF publie, dans le cadre d'une série de dépêches sur les budgets des universités, le tableau ci-dessus qui présente les principaux éléments budgétaires 2013 (budget global, dotations de l'État, ressources propres, fonds de roulement...) transmis par ces cinq universités, notamment à partir des notifications communiquées par le ministère.

Aix-Marseille Université : « une certaine prudence ». C'est le premier véritable budget de l'université fusionnée, après un budget 2012 correspondant à l'agrégation des comptes financiers des trois universités d'Aix-Marseille-I, II et III. 2013 est cependant encore une année de transition. « En 2013, comme en 2012, nous adoptons une gestion prudentielle », explique Yvon Berland, président d'AMU qui, au moment de la composition du budget 2013 de l'établissement, n'avait « pas encore connaissance de l'exécuté de 2012 ». Celui-ci s'est en fait avéré « très satisfaisant », se réjouit Yvon Berland. « Le fonctionnement est à +5,1 millions d'euros, et nous n'avons consommé que 1,3 million d'euros en fonds de roulement, utilisés pour de l'investissement exclusivement. Il s'établit à 63,85 millions d'euros, soit 1,6 mois de dépenses de personnel, un chiffre largement supérieur au taux prudentiel », souligne Yvon Berland.

Les résultats de 2012, obtenus grâce à « des économies réfléchies comprises par l'ensemble des composantes et des services » et « l'introduction d'un professionnalisme dans la gestion de l'université », offrent à AMU « une certaine sérénité » et « des possibilités d'investissement dans chacune de ses missions ». Le prélèvement sur le fonds de roulement, de 9 millions d'euros, devrait en fin d'année être « en deçà » de la prévision.

Cependant, le budget 2013 « reflète encore une certaine prudence », indique Yvon Berland, car, « après une subvention globale de fonctionnement État et collectivités en hausse de 7,6 % en 2012 par rapport à 2011, l'État nous retire 2,6 millions d'euros en dotation de fonctionnement ». En outre, les ressources propres ont « un peu diminué en 2012 ». Les points de vigilance se situent sur « le taux de consommation des dotations accordées aux composantes » et « la masse salariale, énorme, qui est vraiment bien surveillée ».

AMU ne prévoit pas de nouveaux gels de postes en 2013, mais maintient une soixantaine de lignes budgétaires gelées, héritées de l'ex-université d'Aix-Marseille-I qui avait dépassé son plafond d'emplois de 71 postes et avait dû procéder à un gel à la demande de l'État. « Après une période d'incertitude, nous avons aujourd'hui une bonne vision de ce qui a été gelé. À présent que la situation d'AMU est stabilisée, je ne vais pas ouvrir le robinet, mais si AMU sort avec une situation budgétaire satisfaisante en 2013, nous pourrions rouvrir ces postes peu à peu », explique Yvon Berland.

AMU pratique par ailleurs « un GVT négatif » dans son budget 2013. « J'ai demandé aux composantes de ne pas ouvrir au recrutement des postes sur lesquels le besoin n'est pas immédiat, et par exemple de mettre un Ater sur un poste de maître de conférences », indique Yvon Berland. « Ces postes pourront être rouverts l'année prochaine. »

Nice : maîtriser la masse salariale et les heures complémentaires. L'université de Nice présente un budget de 216 millions d'euros construit autour de plusieurs principes posés sous l'égide de la nouvelle présidente, Frédérique Vidal : améliorer le niveau du fonds de roulement, maîtriser la masse salariale et les heures complémentaires, offrir les moyens nécessaires à la pédagogie, avec 600 000 euros alloués au Cevu pour développer une politique de soutien à la pédagogie, et permettre aux laboratoires un fonctionnement satisfaisant. Le budget de la recherche a ainsi été maintenu au niveau de celui de l'an dernier. L'université pointe deux nouveautés dans son fonctionnement avec l'annualisation des conventions qui s'accompagne d'une ouverture des crédits dès le budget primitif. Jusqu'à présent, il fallait attendre la première DBM pour en disposer d'une part, rappelle l'université.

La part du budget dédiée à la maintenance immobilière, soit 1,23 million d'euros inclus dans la dotation d'investissement de 5,5 millions d'euros, pourrait être abondée prioritairement « si de nouvelles recettes arrivent en cours d'année ». Enfin, l'université précise que « l'amortissement du patrimoine qui a été enclenché pour le budget 2012 s'appuie sur une évaluation ancienne de France Domaine qui est très défavorable. L'impact est d'environ 4 millions d'euros. Une des priorités sera d'obtenir une nouvelle évaluation afin de le diminuer et libérer des marges de manœuvre. »

Toulon : très peu de marges en investissement. Le budget de l'université du Sud Toulon-Var pour 2013 s'élève à 78,2 millions d'euros, dont une dotation de masse salariale de 56,6 millions d'euros. « La préparation du budget 2013 a été très prudente, afin d'être conforme à la dotation de l'État », indique le président de l'université, Marc Saillard. « Ces contraintes fortes ont conduit à la présentation d'un résultat d'exploitation nul et ont donné très peu de marges pour les dépenses d'investissement ».

Le budget 2013 prévoit une croissance de la part d'agents titulaires. « L'université est fortement sous-dotée, avec 120 emplois », note Marc Saillard. « C'est pourquoi nous avons décidé de réserver la masse salariale nécessaire à la publication de l'ensemble des emplois vacants et des 13 emplois supplémentaires alloués dans le cadre des 1 000 postes », ainsi qu'à la titularisation de 12 agents contractuels [dans le cadre de la loi du 12 mars 2012], en sus des emplois vacants ». 400 000 euros sont en outre consacrés à la mise en place d'un projet d'établissement autour de l'accompagnement et de la réussite des étudiants, notamment en licence. Enfin, une décharge de service pour les directeurs d'unité et pour les maîtres de conférences en début de carrière est prévue cette année.

Marc Saillard précise également que la dotation de l'État en masse salariale compense l'augmentation du CAS pension et les 13 emplois supplémentaires, mais pas le GVT, estimé à 450 000 euros. « La projection pluriannuelle de ce dernier est d'ailleurs une source d'inquiétude pour notre établissement », conclut-il.

Avignon. L'établissement n'a pas souhaité communiquer son budget.

Corse : dotation de fonctionnement en hausse. L'université de Corse, qui bénéficie d'un régime dérogatoire du fait de son insularité, présente un budget 2013 de 50,5 millions d'euros, dont 35,8 millions d'euros dédiés à la masse salariale. Sa dotation de fonctionnement, de 12,4 millions d'euros, qui provient de l'État et de la collectivité territoriale de Corse, n'est pas régie par le modèle d'allocation Sympa. Alors que les universités du continent enregistrent des baisses de cette dotation, celle de la Corse connaît une hausse de 9,6 % par rapport à 2012. Ses ressources propres prévisionnelles sont stables. L'établissement dispose en outre d'un fonds de roulement de 92 jours qu'elle ne prévoit pas d'entamer sur 2013, et ne programme aucun gel de postes. L'université de Corse n'a apporté aucun élément de commentaire sur la construction de son budget.